

UNIVERSITE DE MONTREAL

LA DISCRIMINATION ECONOMIQUE
DANS LE SPORT PROFESSIONNEL

PAR

PIERRE HABRE

DEPARTEMENT DE SCIENCES ECONOMIQUES
FACULTE DES ARTS ET SCIENCES

RAPPORT DE RECHERCHE PRESENTE A LA FACULTE
DES ETUDES SUPERIEURES EN VUE DE L'OBTENTION
DU GRADE DE MAITRE ES SCIENCES (M.SC.)

DIRECTEUR DE RECHERCHE: CLAUDE MONTMARQUETTE

Centre de
AVRIL 1990

FEVRIER 1990

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, M. Claude Montmarquette qui m'a permis de réaliser ce travail dont le sujet m'intéressait particulièrement.

Je veux aussi remercier France Bellemare sans qui ce travail aurait été plus pénible à mettre à terme.

SOMMAIRE

Ce travail se veut une revue de la littérature de la discrimination économique dans le sport professionnel, qu'elle soit imposée de par les barrières à l'entrée ou de façon salariale. On y examine le cas de trois sports professionnels nord-américains, soient le baseball, le basketball et le hockey.

On y découvre qu'il n'y a pas unanimité chez les économistes en ce qui a trait au baseball, certains affirmant que la discrimination existe tandis que d'autres réfutent cette affirmation. Du côté du basketball, on y retient la thèse de la discrimination salariale, les noirs touchant des salaires de 20% inférieurs aux joueurs blancs de même calibre. De plus, en remplaçant un joueur noir par un blanc, ceteris paribus, l'assistance locale augmente de 8,000 à 13,000 spectateurs par année.

Au hockey, on se rend compte que les joueurs francophones sont pénalisés vis-à-vis leurs confrères anglophones, étant victimes de barrières à l'entrée tant lors du repêchage amateur que lors de la composition finale des équipes.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
LE CAS DU BASEBALL.....	3
LE CAS DU BASKETBALL.....	15
LE CAS DU HOCKEY.....	32
DISCUSSION.....	51
CONCLUSION.....	57
BIBLIOGRAPHIE.....	59

INTRODUCTION

La discrimination est un sujet qui intéresse de plus en plus les économistes, surtout depuis l'arrivée en force des femmes sur le marché du travail. D'un autre côté, le sport professionnel en Amérique du Nord tient une place très importante en ce qui a trait aux loisirs des gens. L'on a qu'à regarder le nombre de matches de hockey, baseball, football ou basketball télédiffusés chaque semaine de même que la couverture des sports dans les journaux afin de se rendre compte de l'ampleur du phénomène.

Par le fait même, l'existence de discrimination possible dans le sport professionnel, que ce soit envers les noirs dans les sports américains ou les francophones au hockey commence à faire preuve d'études de plus en plus nombreuses de la part des économistes.

La discrimination dans le sport peut être observée sur les salaires des joueurs ou par des barrières à l'entrée. C'est ce que nous allons tenter d'examiner dans le présent rapport qui se veut une synthèse des articles parus sur le sujet.

Nous tenterons de répertorier les articles écrits sur la discrimination dans le sport et d'en sélectionner les plus intéressants afin de faire part des résultats trouvés par les auteurs.

Nous ferons d'abord une revue des articles parus sur le sujet, divisés en trois disciplines sportives, soient le baseball, le basketball et le hockey. Nous discuterons ensuite des résultats de ces études ainsi que des méthodes utilisées par les auteurs pour y arriver.

I. LE CAS DU BASEBALL

Dès 1947, le problème de l'intégration des joueurs noirs surgit. Il n'y avait pas de joueurs de couleur dans les ligues majeures et certaines équipes commencèrent à acheter des contrats de joueurs évoluant dans la Negro League. Les clubs perdant un joueur se voyaient remettre une compensation monétaire variant entre 1,000\$ et 5,000\$ par joueur (Gwartney et Haworth, 1974).

Par contre, les coûts encourus afin de développer un joueur de race blanche était en moyenne de 100,000\$.

Selon l'étude de Gwartney et Haworth, une fois la barrière raciale éliminée, ceteris paribus, les clubs avaient un avantage certain à remplacer des joueurs blancs à gros salaires par des noirs. Les non-discriminants avaient donc un avantage comparatif par rapport aux équipes n'embauchant pas de joueurs de couleur. Certaines organisations faisaient part de réticence à briser la barrière des couleurs même si des gains monétaires substantiels étaient possibles. Cinq ans après l'arrivée de Jackie Robinson,¹ seulement la moitié des équipes avaient engagé des noirs.

1. Il fut le premier joueur de couleur dans les majeures, avec les Dodgers de Brooklyn, en 1947.

Même si les performances des joueurs noirs étaient supérieures à celles des blancs et que l'addition d'un joueur de couleur signifiait deux victoires de plus par saison², l'intégration complète ne se fit qu'à la fin des années 50.

Une fois l'intégration réussie, la question était de savoir si les joueurs noirs étaient victimes de discrimination de la part des clubs, des spectateurs, etc.

A performances égales, étaient-ils payés équitablement par rapport aux blancs? Existait-il des barrières à l'entrée rendant la tâche d'arriver aux majeures plus ardue?

C'est ce à quoi les études de Robert Mogull (1979) et Hill et Spellman (1984) ont tenté de répondre.

L'article de Mogull fait suite à plusieurs articles parus au début des années 70 et dans lesquels les conclusions des auteurs varient énormément.

Mogull avait précédemment trouvé qu'il n'y avait pas d'évidence de discrimination salariale envers les non-lanceurs noirs et des résultats ambigus pour les lanceurs³.

Une étude de Medoff, qui n'a pas examiné le cas des

2. Voir Gwartney et Haworth (1974)

3. Voir Mogull (1975)

lanceurs en est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait ni discrimination salariale ni barrières à l'entrée au détriment des non-lanceurs noirs⁴. Scully, dans une étude réalisée en 1974, trouve qu'il y a discrimination salariale envers les noirs non-lanceurs mais pas contre les lanceurs⁵.

D'après lui, il y a trois sources de discrimination: le spectateur, le propriétaire d'équipe et les joueurs eux-mêmes. Si les spectateurs préfèrent voir évoluer des joueurs blancs et que les propriétaires sont d'accord, les barrières à l'entrée devraient être plus grande pour les joueurs proches des spectateurs (lanceurs et receveurs). L'étude montre que lorsqu'un lanceur noir est le partant d'une équipe jouant à domicile, l'assistance est diminuée de près de 2,000 spectateurs.

Pascal et Rapping (1972) trouvaient également que les barrières à l'entrée existaient à certaines positions de jeu mais affirmaient que la discrimination salariale était inexistante.

L'étude de Mogull (1979) porte sur la saison 1971 et a un échantillon de 97 vétérans, soient 36 lanceurs blancs,

4. Voir Medoff (1976)

5. Voir Scully (1974)

7 lanceurs noirs, 39 blancs et 15 noirs non-lanceurs.

L'étude démontre, à la suite de régressions multiples sur les salaires et de corrélations entre la race, les salaires et les performances des deux groupes, qu'il n'y a pas de discrimination salariale contre les noirs non-lanceurs⁶.

Ces derniers, quelle que soit leur couleur, sont rémunérés équitablement pour les mêmes performances. Cependant, les résultats suggèrent que les lanceurs noirs sont évalués selon des critères différents des lanceurs blancs.

Mogull affirme à la lumière des résultats que les performances des lanceurs noirs, supérieures en moyenne à celle des blancs, jumelées au fait qu'il y ait si peu de noirs à cette position indique qu'il existe des barrières à l'entrée pour les lanceurs noirs.

Une des plus récentes études traitant de la discrimination au baseball est celle de Hill et Spellman (1984). Ces derniers, ayant déjà explicité un modèle de détermination des salaires pour les non-lanceurs⁷, cherchent à vérifier l'hypothèse de discrimination salariale. L'étude porte sur la saison 1976.

6. Pour une idée des résultats, voir Mogull (1979). Les régressions ont été effectuées avec le salaire comme variable dépendante tandis que les variables explicatives sont données par des mesures de performance et d'expérience.

7. Voir Hill et Spellman (1983)

Pour cette étude, la variable dépendante est le salaire. Les auteurs ont retenu comme variables explicatives les mesures de performance et d'expérience suivantes pour les non-lanceurs:

R = Nombre de points marqués par année, en moyenne.

Y = Nombre d'années dans les majeures.

Pour les lanceurs, les variables explicatives sont les suivantes:

CERA = Moyenne de points mérités en carrière

IP= Nombre de manches lancées en carrière.

Y = Nombre d'années dans les majeures.

Les régressions ont été estimées sous forme linéaire et logarithmique.

Les compensations totales de 523 joueurs en 1976 ont été tabulées. Dans la régression, 21 joueurs jouant leur option en 1976 ont été mis de côté⁸. Les recrues furent également éliminées, ayant des zéros aux variables explicatives.

Les modèles de compensation ont été évalués pour les noirs et les blancs, séparément et ensemble.

En ce qui a trait aux résultats empiriques, le tableau I nous donne les moyennes et les écarts-types des variables de la régression.

Les résultats indiquent que la compensation moyenne était substantiellement supérieure pour les frappeurs noirs que pour les frappeurs blancs.

8. Ces joueurs n'avaient pas signé de contrat en début d'année.

TABLEAU I
 MOYENNES ET ECART-TYPES DES VARIABLES
 INCLUSES DANS LA REGRESSION, 1976.
 (tiré de Hill et Spellman, 1984).

Position et race	Compensation (dollars)	R	Y	IP	CERA
Frappeurs	59,698 (40,506)	35.83 (20.35)	6.04 (3.57)		
Blancs	55,258 (38,641)	31.95 (19.67)	5.82 (3.55)		
Noirs	66,590 (42,516)	41.84 (20.01)	6.38 (3.60)		
Lanceurs	63,934 (54,301)		5.81 (3.50)	137.07 (158.34)	3.46 (.54)
Blancs	64,098 (55,619)		5.87 (3.53)	137.95 (168.20)	3.46 (.55)
Noirs	62,816 (45,620)		5.42 (3.35)	131.10 (59.35)	3.49 (.51)

Note: Les écarts-types sont entre parenthèses

Le rendement des frappeurs noirs, d'un autre côté, est de loin supérieur à celui des frappeurs blancs. Pour ce qui est de l'expérience, les noirs en ont plus en moyenne. Les lanceurs noirs, quant à eux, reçoivent en moyenne 1,300\$ de moins que les lanceurs blancs. Mais ces derniers ont une meilleure moyenne de points mérités en carrière, un plus grand nombre de manches lancées par année et plus d'expérience en moyenne.

Le tableau II fait état des résultats de la régression logarithmique et le tableau III donne les résultats de la régression linéaire.

On note que le modèle explique bien la variation dans la compensation offerte aux joueurs.

On note des similarités au chapitre du coefficient de mesure de performance (R) dans les deux modèles, étant presque identique pour les blancs comme pour les noirs. Par contre, le coefficient d'années d'expérience (Y) est plus grand pour les joueurs noirs.

Pour les lanceurs, on trouve que le coefficient de mesure de performance (CERA) de même que le coefficient de manches lancées par années sont supérieurs pour les noirs. Le coefficient d'années d'expérience, par contre est plus élevé pour les lanceurs blancs.

TABLEAU II
 RESULTATS DE LA REGRESSION
 LOGARITHMIQUE, 1976.
 (tiré de Hill et Spellman, 1984).

Variables explicatives	Frappeurs	Frappeurs blancs	Frappeurs noirs
Constante	8.7266 (88.96)**	8.8835 (73.55)**	8.3699 (48.35)**
ln(R)	.4450 (15.19)**	.4319 (11.77)**	.4802 (9.51)**
ln(Y)	.3682 (10.71)**	.2990 (6.90)**	.4987 (9.18)**
R ² ajusté	.65	.61	.72
Degrés de liberté	265	160	102

Note: le ratio-t est entre parenthèses
 ** significatif à un niveau de .01

Variables explicatives	Lanceurs	Lanceurs blancs	Lanceurs noirs
Constante	10.1508 (32.61)**	10.2352 (30.24)**	9.1475 (12.48)**
ln(CERA)	-1.4064 (-7.73)**	-1.4195 (-6.99)**	-1.1965 (-3.11)**
ln(Y)	.4560 (10.90)**	.4567 (9.86)**	.4425 (5.31)**
ln(IP)	.3678 (7.73)**	.3520 (6.77)**	.5350 (4.97)**
R ² ajusté	.68	.66	.84
Degrés de liberté	144	125	15

Note: le ratio-t est entre parenthèses
 ** significatif à un niveau de .01

TABLEAU III
 RESULTATS DE LA REGRESSION LINEAIRE POUR
 LES FRAPPEURS ET LANCEURS, 1976.
 (tiré de Hill et Spellman, 1984).

Variables explicatives	Frappeurs	Frappeurs blancs	Frappeurs noirs
Constante	-2961.2346 (-.80)	4020.2848 (.85)	-15445.9000 (-2.58)**
R	1250.2746 (14.73)**	1260.0690 (10.98)**	1257.0218 (9.78)**
Y	2957.62 (6.11)**	1885.3024 (2.96)**	4614.1773 (6.45)**
R ² ajusté	.58	.52	.68
Degrés de liberté	265	160	102

Note: le ratio-t est entre parenthèses
 ** significatif à un niveau de .01

Variables explicatives	Lanceurs	Lanceurs blancs	Lanceurs noirs
Constante	106766.66 (4.09)**	109838.26 (3.81)**	24303.363 (.57)
CERA	-26014.6800 (-3.75)**	-26447.7960 (-3.45)**	-13712.440 (-1.29)
Y	6965.5334 (6.51)**	6751.3201 (5.69)**	6180.2608 (3.53)**
IP	49.2681 (2.10)*	44.1577 (1.79)*	403.3112 (4.00)**
R ² ajusté	.33	.30	.81
Degrés de liberté	144	125	15

Note: le ratio-t est entre parenthèses
 ** significatif à un niveau de .01
 * significatif à un niveau de .10

Les différences salariales sont examinées au tableau IV. Les auteurs utilisent l'analyse de moyenne de coefficient telle que développée par Blinder (1973).

Selon ce dernier, la différence de compensation moyenne entre deux groupes (T) est décomposable en trois parties: la proportion due aux dotations différentes (E), la proportion de la différence due aux coefficients différents (C) et la proportion inexpliquable (U).

Le pourcentage de la différence de salaire due à la discrimination (D), est égale à C+U.

En utilisant les résultats du tableau IV, les auteurs observent que:

- 1) Les frappeurs noirs ont un avantage salarial de l'ordre de 20.5% et la proportion de la différence due à la discrimination est de l'ordre de moins de 7%.
- 2) Les lanceurs blancs ne bénéficient d'un avantage salarial très important, soit de 2.04%. Par ailleurs, la différence due à la discrimination est de l'ordre de 4.62% en faveur des noirs.

Ce tableau ne révèle donc pas d'évidence sur une possible discrimination salariale au baseball.

De plus, l'analyse de tests de covariance des coefficients de régression entre les groupes n'indique une différence

TABLEAU IV
 ANALYSE DE LA DIFFERENCE SALARIALE
 NOIRS-BLANCS POUR LES FRAPPEURS
 ET LES LANCEURS, 1976 (EN %).
 (tiré de Hill et Spellman, 1984).

Coefficients	Frappeurs	Lanceurs
Proportion due aux dotations différentes (E)	-27.18	+6.58
Proportion due aux coefficients différents (C)	-28.56	-140.79
Proportion inexpliquable (U)	+35.23	+136.17
Pourcentage de différence de salaire du à la discrimination (D) = C+U	+6.67	-4.62

(+) indique un avantage pour les blancs

(-) indique un avantage pour les noirs

significative à un niveau de .01 que dans un seul cas entre les modèles des blancs et des noirs.

Le test statistique démontre que le coefficient d'années d'expérience dans les majeures (Y) est significativement plus élevé dans le modèle du frappeur noir.

Dans tous les autres cas, l'hypothèse nulle faisant en sorte que les coefficients des modèles des joueurs blancs et celui des joueurs noirs sont identiques, ne peut être rejetée. Cette analyse ne peut confirmer non plus l'existence de barrières à l'entrée.

Un article de Raimondo (1983), portant sur les salaires des joueurs en 1977, première année des agents libres, confirme qu'il n'y a pas discrimination salariale mais impute ce constat au fait de l'apparition de la clause de réserve⁹. Scully (1974) affirmait qu'il y avait discrimination dans les années 60. L'étude de Hill et Spellman (1984) réfute l'argument de Raimondo et affirme que la discrimination salariale à l'endroit des joueurs de race noire avait disparue avant 1976.

9. Cette clause donne le droit, à partir de la fin de la saison 1976, à tout joueur dont le contrat expire, de signer avec n'importe quelle équipe.

II. LE CAS DU BASKETBALL

Une étude de Robert Mogull (1974) a été faite afin de savoir s'il y avait discrimination salariale au basketball. L'étude portait sur 28 joueurs, soit seulement 10% des joueurs de la National Basketball Association (NBA). Les salaires des joueurs lors de la saison 1970-71 étaient examinés.

Les distributions des salaires, la distribution des points et de l'expérience sont données aux tableaux V et VI.

Mogull effectue également une régression en utilisant les salaires payés en 1970-71 comme variable dépendante et les performances des joueurs en 1969-70 comme variables explicatives.

Le tableau VII présente les corrélations entre coefficients dérivés en reliant chaque variable explicative avec les salaires des joueurs noirs et des joueurs blancs séparément.

Le tableau VIII présente les résultats de la régression.

D'après l'auteur, si le salaire est fonction de la performance, la relation entre les deux devrait être positive. Les meilleurs joueurs devraient avoir une plus grande compensation monétaire que les autres. Cette relation est vérifiée chez les joueurs blancs mais est rare chez les joueurs de couleur.

Selon le tableau VIII, les facteurs expliquant les salaires

TABLEAU V
 DISTRIBUTION DES SALAIRES
 (MILLIERS DE DOLLARS), 1970-71.
 (tiré de Mogull, 1974).

Salaires payés	Blancs	Noirs
15-25	5	3
26-50	5	3
51-100	3	3
101-150	4	6
151 +	1	1
Valeurs extrêmes	22-200	15-250
Moyenne*	68	72
Ecart-type	55	60

* la différence des moyennes des salaires n'est pas significative au-delà du niveau .90

TABLEAU VI
DISTRIBUTION DES POINTS
ET DE L'EXPERIENCE.
(tiré de Mogull, 1974).

Points comptés en saison	Blancs	Noirs
0-500	2	3
501-1000	1	3
1001-2000	10	6
2001 +	1	2
Moyenne*	1180	1566
Ecart-type	476	1509

* La différence entre les moyennes est significative à un niveau de .001.

Années d'expérience	Blancs	Noirs
1	1	1
2	0	1
3	5	3
4	3	1
5	1	1
6	1	3
7	1	1
8	0	0
9	0	1
1	1	0
11	1	1
12	0	1
Moyenne**	5	6
Ecart-type	3	3

** La différence entre les moyennes n'est pas significative à un niveau supérieur à .40.

TABLEAU VII
 CORRELATION ENTRE COEFFICIENTS
 (LA VARIABLE DEPENDANTE ETANT LE SALAIRE).
 (tiré de Mogull, 1974).

Variables explicatives	Blancs	Noirs
Parties jouées en saison	.09	-.52*
Total de minutes jouées	.49*	-.27
Paniers de deux points réussis [#]	.75***	-.19
Tirs de pénalités réussis [#]	.75***	-.16
Rebonds	.56**	-.13
Assistances	.18	-.11
Nombre de points en saison [#]	.73***	-.20
Moyenne de points par match	.72***	.51*
Années d'expérience	.23	.49*

* significatif à un niveau de .10

** significatif à un niveau de .05

*** significatif à un niveau de .01

La différence entre les coefficients de corrélation entre blancs et noirs est significative à un niveau de .10.

TABLEAU VIII
 RESULTATS DE LA REGRESSION
 SIMPLE SUR LES SALAIRES
 (tiré de Mogull, 1974).

Variables explicatives	Blancs	Noirs	R ² ajusté	
			Blancs	Noirs
Parties jouées en saison	297	-1,195*	.00	.20*
Total de minutes jouées	33*	-15	.16*	.00
Paniers de deux points réussis	225**	-39	.52**	.00
Tirs de pénalités réussis	351**	-65	.52**	.00
Rebonds	81**	-16	.24**	.00
Assistances	79	-55	.00	.00
Nombre de points en saison	84**	-8	.48**	.00
Moyenne de points par match	6,447**	3,786**	.47**	.19*
Années d'expérience	4,444	8,965*	.00	.16*

* significatif à un niveau de .10

** significatif à un niveau de .05

des joueurs blancs, tel que démontré par le coefficient de détermination corrigé (\bar{R}^2) sont "les paniers de deux points réussis", les "tirs de pénalités réussis" et la "moyenne de points par match". Chacune de ces variables explique environ la moitié de la variance des salaires.

L'auteur affirme alors que les performances des joueurs de couleur sont moins importantes dans l'explication des salaires que celles des joueurs blancs.

La conclusion à laquelle Mogull arrive est que la discrimination existe au basketball car:

- a) les noirs comptent significativement plus de points sans être significativement mieux payés.
- b) la performance des joueurs noirs est inversement reliée à leurs salaires, ceci étant le contraire pour les blancs.
- c) lorsque les noirs sont récompensés pour une meilleure performance, par exemple la variable des "points par match en moyenne", il leur faudra être supérieur à un joueur blanc afin de toucher un salaire équivalent.
- d) Les statistiques des joueurs noirs ne sont pas d'aussi bons indicateurs du salaire que celles des joueurs blancs.

Cet article de Mogull a reçu sa part de critiques quant à ses conclusions et la méthodologie utilisée.

Mason (1975) fut le premier à critiquer l'étude de Mogull (1974), mentionnant qu'il existe un grand nombre de raisons de croire que contrairement à l'affirmation de l'auteur, la relation entre les salaires payés et les performances des joueurs l'année précédente est faible. Il mentionne notamment que les mesures de performance utilisées ignorent les différences de position des joueurs et la nature même du sport, soit le jeu d'équipe¹⁰. Meyer (1975) répliqua par la suite en se disant en désaccord avec la pertinence des variables explicatives choisies par Mogull ainsi qu'avec la conclusion qu'il tire de son étude¹¹. Rockwood et Asher (1976), en reprenant les données de l'étude de Mogull (1974) et en développant un modèle légèrement différent, en viennent à la conclusion que la discrimination n'existe pas¹².

D'autres auteurs se sont intéressés au cas du basketball, notamment Kahn et Sherer (1988). Leur étude porte sur la saison 1985-86. Ils remarquent qu'en dix ans, soit depuis 1976, le salaire moyen dans la NBA est passé de 108,000\$ à 380,000\$. Le nombre de joueurs recensés est 226. Les salaires des joueurs ont été obtenus à la suite d'une enquête réalisée par le New York Daily News.

10. Voir Mason (1975).

11. Voir Meyer (1975).

12. Voir Rockwood et Asher (1976).

Bien que les noirs constituent 75% des joueurs de la NBA, il n'en demeure pas moins qu'ils sont sous-représentés au niveau du nombre d'entraîneurs (2 sur 23) et de directeurs-gérants (1 sur 23).

Les auteurs tentent de déterminer si, bien que la majorité des joueurs soient noirs, la discrimination salariale existe.

Kahn et Sherer ont développé un modèle de détermination des salaires, soit:

$$S = V^a$$

$$\ln S = a \ln V$$

où S: la compensation d'un joueur en 1985-86

V: mesure de la valeur d'un joueur

S'il y a discrimination de la part des spectateurs, V dépendra de la race du joueur ainsi que de sa performance:

$$\ln V = cP + dR$$

où P: le niveau de performance du joueur

R = 1 pour les joueurs blancs, 0 pour les noirs.

Comme les données sur V et P sont inexistantes, on approxime P par un vecteur X d'indicateurs de performances et de caractéristiques de l'équipe et de la zone métropolitaine dans laquelle elle évolue.

Nous avons donc :

$$\ln S = B_4' + tR + e_4$$

où B_4 est un vecteur de coefficients

t est l'effet du à la race

e_4 est un terme d'erreur

Les variables explicatives incluses dans le vecteur X sont les suivantes :

SEASONS = Nombre d'années d'expérience.

MINS = Moyenne de minutes jouées par match.

GAMES = Moyenne du nombre de parties jouées par saison.

FTPCT = Pourcentage de tirs de pénalité réussis en carrière.

PGPCT = Pourcentage de tirs de deux points réussis en carrière.

POINTS = Total de points en carrière.

CENTER = Variable binaire (=1) pour les joueurs de centre.

FORWARD = Variable binaire pour les joueurs d'avant.

OFFREB = Moyenne de rebonds offensifs réussis par match,
en carrière.

DEFREB = Moyenne de rebonds défensifs réussis par match,
en carrière.

ASSISTS = Moyenne du nombre d'assistances réussies par
match, en carrière.

PFOULS = Moyenne du nombre de fautes personnelles par match,
en carrière.

STEALS = Moyenne du nombre de vols réussis par match, en
carrière.

BLOCKS = Moyenne du nombre de tirs bloqués réussis par match, en carrière.

HOMEATT = Assistance totale de l'équipe du joueur en 1984-85.

RACEMSA = Pourcentage de la population noire, en 1980, de la zone métropolitaine de la ville dans laquelle le joueur évolue.

INCMSA = Revenu réel per capita dans la zone métropolitaine de l'équipe en 1983.

DRAFTNO = Rang auquel un joueur est repêché (le premier choix est choisi au rang 1).

WINPCT = Pourcentage de victoires en 1984-85 de l'équipe du joueur.

WHITE = 1 si le joueur est blanc, 0 s'il est noir.

POPMSA = Population en 1980 de la zone métropolitaine dans laquelle l'équipe évolue.

En ce qui a trait à la discrimination des spectateurs, les auteurs estiment un modèle d'assistance locale. Ce modèle a été compilé à partir des assistances totales de chaque équipe entre 1980-81 et 1985-86.

Le modèle est le suivant:

$$\begin{aligned} \text{ATTEN} = & m_0 + m_1 \text{YEAR} + m_2 \text{WINPCT} + m_3 \text{STARS} + m_4 \text{ARENA} + m_5 \text{RACEMSA} \\ & + m_6 \text{POPMSA} + m_7 \text{TEAMS} + m_8 \text{PRICE} + m_9 \text{INCMSA} + m_{10} \text{PCTWHITE} \\ & + e_6 \end{aligned}$$

où ATTEN = Assistance locale de l'équipe pour une année donnée.
YEAR = "time trend" (i.e. 81 pour 1980-81, ..., 86 pour 1985-86).
WINPCT = Pourcentage de victoires de l'équipe pour une année donnée.
STARS = Nombre de joueurs choisis sur les premières et deuxièmes équipes d'étoiles parmi l'équipe.
ARENA = Capacité de l'aréna en terme de sièges.
TEAMS = Nombre de concessions de sports majeurs dans la ville, excluant l'équipe de basketball.
PRICE = Prix minimum des billets en dollars de 1967.
PCTWHITE = Pourcentage de joueurs blancs composant l'équipe.
Les variables RACEMSA, INCMISA et POPMSA ont été définies précédemment.

Le tableau IX nous donne les moyennes de l'échantillon des variables dans la régression sur les salaires. On y remarque que les noirs ont un avantage salarial de l'ordre de 10,620\$ (2.7%) en moyenne. Ils ont par contre plus d'expérience en moyenne, possèdent de meilleures statistiques et sont repêchées avant les blancs.

Les résultats de la régression sur les salaires sont donnés au tableau X et suggèrent, ceteris paribus, les noirs sont moins bien payés que les blancs. La régression, effectuée par les méthodes des moindres carrés ordinaires et des

TABLEAU IX
 MOYENNES DES VARIABLES
 DANS LA REGRESSION
 (tiré de Kahn et Sherer, 1988).

Variables explicatives	Blancs	Noirs
SEASONS	4.414	4.8571
FTPCT	.729	.737
FGPCT	.486	.490
MINS	20.862	25.446
POINTS	8.69	12.11
GAMES	66.17	71.09
CENTER	.345	.173
FORWARD	.448	.399
OFFREB	1.372	1.634
DEFREB	3.052	3.142
ASSISTS	1.858	2.665
PFOULS	2.457	2.699
STEALS	.626	.971
BLOCKS	.648	.638
HOMEATT	473,540	454,080
RACEMSA	11.0%	13.6%
POPMSA	271.5 x 10 ⁴	314.8 x 10 ⁴
DRAFTNO	29.1	24.8
WINPCT	.524	.491
INCMISA	\$9,410.9	\$9,640.7
S	\$396,570	\$407,190
lnS	12.57	12.67
Nombre d'observations	58	168

TABLEAU X
 RESULTATS DE LA REGRESSION
 SUR LES SALAIRES
 (tiré de Kahn et Sherer, 1988).

Variables explicatives	MCO	MCO	MCO	2SLS
CONSTANTE	10.378	10.660	10.574	10.643
	(.4265)	(.4203)	(.4512)	(.4887)
SEASONS	.0300	.0352	.0316	.0286
	(.0105)	(.0102)	(.0101)	(.0111)
FTPCT	-.2191	-.3434	-.2735	-.2761
	(.4225)	(.4080)	.3977)	(.4189)
FGPCT	1.2761	1.4045	1.1678	.9052
	(.6799)	(.6597)	(.6451)	(.6751)
MINS	.0095	.0128	.0142	.0124
	(.0129)	(.0125)	(.0122)	(.0128)
POINTS	.0558	.0470	.0444	.0471
	(.0114)	(.0111)	(.0108)	(.0125)
GAMES	.0081	.0057	.0066	.0097
	(.0027)	(.0027)	(.0027)	(.0032)
CENTER	.0808	.0599	.0844	.1105
	(.1318)	(.1283)	(.1252)	(.1308)
FORWARD	-.0297	-.0175	-.0132	-.0197
	(.0915)	(.0889)	(.0865)	(.0900)
OFFREB	.1022	.0660	.0854	.1166
	(.0758)	(.0736)	(.0720)	(.0780)
DEFREB	.0491	.0464	.0352	.0288
	(.0370)	(.0357)	(.0352)	(.0366)
ASSISTS	.0396	.0296	.0281	.0250
	(.0325)	(.0313)	(.0304)	(.0322)
PFOULS	-.0732	-.0418	-.0315	-.0498
	(.0530)	(.0515)	(.0509)	(.0569)
STEALS	-.0612	-.0630	-.0552	-.0488
	(.1019)	(.0982)	(.0956)	(.0993)
BLOCKS	.0184	.0342	.0389	.0426
	(.0620)	(.0604)	(.0591)	(.0625)
HOMEATT (%10 ³)			.00009	.00008
			(.0003)	(.0003)
RACEMSA			.0003	-.0012
			(.0040)	(.0042)

Suite à la page suivante

TABLEAU X (SUITE)

Variables explicatives	MCO	MCO	MCO	2SLS
POPMSA			.0004 (.0001)	.0004 (.0001)
INCMSA (%10 ³)			-.0092 (.0177)	-.0144 (.0187)
DRAFTNO		-.0048 (.0011)	-.0050 (.0011)	-.0063 (.0033)
WINPCT		.0730 (.1955)	.0199 (.2449)	.0086 (.2559)
RACE	.2065 (.0679)	.1914 (.0660)	.2130 (.0647)	.2262 (.0674)
Nombre d'observations	226	226	226	226
R ²	.7224	.7462	.7660	
S.E.E.	.4002	.3845	.3728	.3870

Note: Ecart-types entre parenthèses

doubles moindres carrés, montre que l'effet de la race sur les salaires est très significatif et avantage les blancs dans une proportion de près de 20%.

La première colonne n'inclue que les mesures de performances individuelles et la race, la seconde ajoute DRAFTNO et WINPCT, la troisième ajoute ces deux dernières de même que les variables de marché.

Bien que le log de compensation montre un avantage de 10% aux noirs (tableau IX), lorsque nous contrôlons pour les performances individuelles, nous obtenons 20% de moins pour les joueurs noirs même en incluant DRAFTNO, WINPCT et les variables de marché.

Selon le tableau X, le nombre de points affecte passablement les salaires (entre 40% et 50%). La longévité (SEASONS) et le nombre de matches joués par saison (GAMES) contribuent également à la détermination des salaires.

Le tableau XI nous donne les résultats des régressions effectuées sur l'assistance. Les équipes évoluant dans de grandes arénas, avec un fort pourcentage de victoires, jouant dans des zones où demeurent peu de noirs, dont le revenu per capita est élevé ont de plus grosses assistances, ceteris paribus. L'effet des prix des billets est petit.

Les résultats des moindres carrés ordinaires indiquent que passer d'une équipe constituée entièrement de joueurs noirs

TABLEAU XI
 RESULTATS DE LA REGRESSION
 SUR L'ASSISTANCE.
 (tiré de Kahn et Sherer, 1988).

Variables explicatives	Variable dépendante	
	ATTEND (%10 ³) (moyenne=440x10 ³)	ln (ATTEND) (moyenne = 12.952)
CONSTANTE	-1254.1 (340.48)	3.6227 (1.5406)
YEAR	14.010 (3.9825)	.0344 (.0100)
WINPCT	473.670 (66.154)	1.2532 (.1665)
STARS	18.377 (16.569)	.0230 (.0418)
ARENA*	5.2067 (1.5808)	.2220 (.0893)
RACEMSA*	-2.1441 (1.1652)	-.0067 (.0033)
POPMSA*	.0140 (.0053)	.1011 (.0497)
INCMSA*	.0116 (.0049)	.3116 (.1137)
TEAMS	.8327 (4.7144)	-.0005 (.0121)
PRICE	13.533 (18.132)	.0260 (.0448)
PCTWHITE	157.040 (68.117)	.2726 (.1708)
S.E.E.	79.55	.1992
R ²	.6304	.6079
n	138	138

Note: les observations ont été compilées sur 6 ans pour 23 équipes.

Les écart-types sont entre parenthèses

* indique que les variables sont en log lorsque la variable dépendante est ln(ATTEND) et en milliers lorsque la variable dépendante est ATTEND.

à une équipe composée uniquement de blancs augmenterait l'assistance de 157,040 fans.

De plus, toutes choses égales par ailleurs, incluant la performance des équipes et les facteurs de marché, en remplaçant un noir par un blanc de même calibre, l'assistance locale augmente de 8,000 à 13,000 spectateurs par saison.

Les auteurs concluent donc qu'il y a discrimination salariale au basketball, les noirs étant payés 20% de moins pour les mêmes performances.

De plus, l'assistance locale est une fonction positive du nombre de blancs sur une équipe, ce qui indique de la discrimination de la part du consommateur.

III. LE CAS DU HOCKEY

Les articles concernant les salaires au hockey ne font pas légion. Il existe un article de Michel Boucher (1984) auquel il serait intéressant de s'attarder ainsi que la réplique que lui adressent Coulombe et Lavoie (1985).

L'étude de Boucher porte sur la saison 1977-78. L'échantillon comprend 355 joueurs canadiens ayant participé à au moins 20 matches au cours de cette saison là. Le tableau XII fait état de la représentation des joueurs selon leur position et leur langue. On y découvre une sous-représentation (17.2%) de joueurs francophones par rapport au pourcentage de francophones au Canada (près de 26%).

L'auteur, afin de spécifier un modèle de détermination des salaires, fait une distinction entre joueurs francophones et anglophones.

Les joueurs francophones, qui, une fois repêchés doivent apprendre à parler anglais sont défavorisés par rapport à leurs confrères de langue anglaise. De plus, ils devront assumer le coût de cette formation générale en cours d'em-

TABLEAU XII
 REPRESENTATION DES JOUEURS DE LA
 LNH SELON LEUR POSITION
 ET LEUR LANGUE, 1977-78.
 (tiré de Boucher, 1984).

Position et langue du joueur	<u>Anglophones</u>		<u>Francophones</u>		<u>Total</u>	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Attaquant	174	59,2	37	60,7	211	59,9
Centre	62	21,1	18	29,5	80	22,6
Ailier droit	55	18,7	11	18,1	66	18,6
Ailier gauche	57	19,4	8	13,1	65	18,3
Défenseur	92	31,3	13	21,3	105	29,6
Gardien de but	28	9,5	11	18,0	39	10,9
Total	294	82,8	61	17,2	355	100,0

ploi.

C'est pourquoi l'auteur choisit le nombre de points à vie par match comme variable de performance pour les anglophones alors que pour le joueur francophone, cette variable ne sera pas retenue, sa moyenne à vie étant plus faible en raison d'un lent départ du à l'investissement initial à devenir bilingue.

Les variables retenues mesurent l'habileté des joueurs de même que l'expérience acquise. Il y a aussi une variable d'interaction.

La variable dépendante est le salaire en dollars.

Les variables explicatives dans la régression estimée par la méthode des moindres carrés ordinaires sont:

LTP_a = Nombre de points à vie par partie pour les attaquants et défenseurs anglophones.

LGA_a = Nombre de buts alloués à vie par partie par les gardiens anglophones.

CTP_f = Nombre de points par match en moyenne lors de la saison 1977-78 pour les attaquants et défenseurs francophones.

CGA_f = Nombre de buts alloués par match en moyenne en 1977-78 par les gardiens de but francophones.

GP = Nombre de parties jouées dans la Ligue Nationale de Hockey (LNH).

GP^2 = Nombre de parties jouées dans la LNH au carré.

Nous avons également une variable consistant en un terme d'interaction entre l'expérience et la performance à vie pour un anglophone ou la performance courante pour un francophone.

Le tableau XIII présente les moyennes et écarts types des variables par position et par langue tandis que le tableau XIV nous présente les résultats de la régression.

L'auteur, à titre d'hypothèse, pose que les joueurs des deux langues ont des salaires de réserve égaux à W_a^* pour les anglophones et W_f^* pour les francophones et tels que

$$W_f^* > W_a^*$$

étant donné les coûts d'option monétaires et non monétaires en matière de migration et d'investissement en capital humain de la part des francophones.

L'auteur veut vérifier la proposition suivante: "les francophones unilingues devraient recevoir une rémunération inférieure en moyenne à celle des joueurs anglophones de talent comparable, ceteris paribus, puisqu'ils déboursent la valeur présente du coût d'investissement en langue anglaise et que la valeur présente de leurs revenus est diminuée d'autant".

TABLEAU XIII
 MOYENNES ET ECARTS-TYPES DES VARIABLES PAR
 POSITION ET PAR LANGUE, 1977-78.
 (tiré de Boucher, 1984).

Position et langue	Salaire (dollars)	LTP	CTP	GP	LGA	CGA
Attaquant	84,738 (41,993)	0.612 (0.235)		378.0 (272.8)		
Anglophone	81,676 (37,873)	0.593 (0.225)		358.5 (270.4)		
Francophone	99,054 (55,937)	0.695 (0.263)	0.718 (0.319)	468.7 (269.6)		
Défenseur	79,000 (32,235)	0.346 (0.187)		338.6 (251,3)		
Anglophone	76,957 (30,182)	0.331 (0.170)		329,8 (252.8)		
Francophone	88,750 (41,128)	0.452 (0.263)	0.455 (0.301)	401.4 (240,4)		
Gardien de but	99,487 (34,542)			223.4 (170,4)	3.26 (0.54)	
Anglophone	97,143 (37,772)			209,0 (167,4)	3.319 (0.559)	
Francophone	105,455 (25,045)			260,2 (180,3)	3.11 (0.488)	3.101 (0.619)

Les résultats du tableau XIV montrent que les francophones reçoivent à la marge une hausse de rémunération plus élevée, pour un accroissement donné de leurs performances courantes, que les anglophones pour un même accroissement de leur performance à vie.

Les anglophones voient l'expérience contribuer plus à leur salaire que pour les francophones.

La variable d'interaction n'est significative que pour les anglophones.

Boucher en conclue que les équipes n'embaucherons pas de francophones au même salaire que les anglophones de même talent puisqu'ils n'auront pas des performances égales lors des premières années de leur carrière professionnelle.

Les équipes rémunèrent donc les francophones selon leur performance actuelle.

Donc les francophones unilingues doivent assumer le coût de leur formation en cours d'emploi.

L'auteur a également effectué une régression salariale pour la même saison en substituant la performance actuelle par la performance à vie par partie pour les joueurs francophones.

Les résultats de cette régression sont reproduits au tableau XV.

TABLEAU XIV
 RESULTATS DE LA REGRESSION SALARIALE
 PAR POSITION POUR 1977-78.
 (tiré de Boucher, 1984).

Variables	Attaquant	Défenseur	Gardien
Constante	10.673 (148.99)	10.733 (153.67)	10.566 (32.46)
Performance			
Anglais			
(LTP _a)	0.234 (1.84)	0.158 (0.97)*	
(LGA _a)			-0.096 (-1.03)*
Français			
(CTP _f)	0.506 (1.66)	0.363 (0.75)*	
(CGA _f)			-0.152 (-1.31)*
Expérience			
Anglais (GP _a)	0.00088 (4.17)	0.00103 (3.48)	0.0089 (5.12)
Français (GP _f)	0.00015 (0.28)*	0.00042 (0.54)*	0.0057 (2.93)
Expérience ²			
Anglais (GP _a ²)	-0.992E-6 (-5.60)	-0.811E-6 (-3.15)	-0.532E-6 (-4.12)
Français (GP _f ²)	-0.832E-7 (-0.14)*	-0.162E-7 (-0.11)*	-0.392E-5 (-2.00)

Note: Les nombre entre parenthèses sont les statistiques t de Student.

* indique que le coefficient estimé n'est pas significatif au seuil de .05

Suite à la page suivante

TABLEAU XIV (suite)

Variables	Attaquant	Défenseur	Gardien
Interaction			
LTP _a .GP _a	0.131E-4 (4.61)	0.192E-4 (4.51)	
LGA _a .GP _a			-0.142E-4 (-3.14)
CTP _f .GP _f	0.889E-5 (1.58)*	0.126E-4 (0.96)*	
CGA _f .GP _f			-0.780E-5 (-1.60)*
\bar{R}^2	0.633	0.730	0.735
S.E.E.	0.244	0.181	0.174
F	47.07	37.86	14.17
N	211	110	39

Note: Les nombres entre parenthèses sont les statistiques t de Student.

* indique que le coefficient estimé n'est pas statistiquement significatif au seuil de .05.

TABLEAU XV
 RESULTATS DE LA REGRESSION SALARIALE PAR
 POSITION POUR 1977-78 EN TENANT COMPTE
 DU CRITERE DE PERFORMANCE A VIE
 POUR TOUS LES JOUEURS.
 (tiré de Boucher, 1984).

Variables	Attaquant	Défenseur	Gardien
Constante	10.687 (156.69)	10.732 (150.02)	10.513 (31.20)
Performance			
Anglais			
(LTP _a)	0.174 (1.41)*	0.168 (1.00)*	
(LGA _a)			-0.170 (-1.44)*
Français			
(LTP _f)	0.673 (2.88)	0.440 (0.95)*	
(LGA _f)			-0.174 (-1.44)*
Expérience			
Anglais (GP _a)	0.00093 (4.58)	0.00100 (3.33)	0.0092 (5.12)
Français (GP _f)	-0.00045 (-1.07)*	0.00036 (0.52)*	0.0054 (1.99)

Note: Les nombres entre parenthèses sont les statistiques t de Student.

* indique que le coefficient estimé n'est pas significatif au seuil de .05.

Suite du tableau à la page suivante

TABLEAU XV (suite)

Variables	Attaquant	Défenseur	Gardien
Expérience ²			
Anglais (GP _a ²)	-0.103E-5 (-6.00)	-0.808E-6 (-3.04)	-0.540E-5 (-4.14)
Français (GP _f ²)	-0.222E-6 (-0.43)*	0.499E-7 (0.04)*	-0.348E-5 (-1.56)*
Interaction			
LTP _a .GP _a	0.135E-4 (4.89)	0.189E-4 (4.05)	
LGA _a .GP _a			-0.148E-4 (-3.19)
LTP _f .GP _f	0.145E-4 (2.80)	0.129E-4 (1.11)*	
LGA _f .GP _f			-0.775E-5 (-1.12)*
\bar{R}^2	0.671	0.715	0.732
S.E.E.	0.231	0.187	0.175
F	55.46	35.12	13.97
N	211	110	39

Note: Les nombres entre parenthèses sont les statistiques t de Student

* indique que le coefficient estimé n'est pas significatif au seuil de .05.

Il n'y aurait donc plus de coûts d'ajustement pour le joueur francophone.

Les résultats montrent un écart salarial favorable aux francophones.

Boucher, à la lumière des résultats, affirme que "comme on ne peut se baser sur la théorie des différences salariales compensatoires pour établir l'existence d'une telle prime, il faut conclure à une mauvaise spécification de la forme fonctionnelle".

C'est en réaction à cette affirmation que Lavoie et Coulombe, dans un article publié en 1985, répondent à Boucher (1984).

Les auteurs disent que "le fragile pilon qui soutient les conclusions de Michel Boucher est l'hypothèse de l'incapacité des francophones unilingues à atteindre rapidement leur rendement potentiel".

Selon Lavoie et Coulombe, les joueurs ne paient pas nécessairement la formation spécifique en cours d'emploi, le marché des joueurs n'étant pas de type concurrentiel. En ce qui a trait au salaire de réserve, selon Boucher (1984), ceteris paribus, certains francophones refuseraient de jouer dans la LNH, le salaire leur étant offert étant inférieur à leur salaire de réserve.

Les auteurs tentent de formaliser les idées de Boucher sur le salaire de réserve.

Ils proposent de prendre deux joueurs identiques, un franco-phonie et un anglophone. Notons:

W_f^* le salaire de réserve du joueur francophone

W_a^* le salaire de réserve du joueur anglophone

W_i^* $i=(a,f)$ est le salaire minimum qu'il faut offrir au joueur i pour faire carrière au hockey

Boucher (1984) pose que:

$$W_f^* > W_a^* \quad (1)$$

Si CAC_i sont les coûts d'ajustement culturels et

CAL_i sont les coûts d'ajustement linguistiques

Posons $W_i^* = W_i^{**} + CAC_i + CAL_i$, $i=a,f$ (2)

où W_i^{**} est le salaire du joueur i excluant les coûts d'ajustement linguistiques et culturels

Boucher, afin d'expliquer (1), pose:

$$CAC_a = CAL_a = 0 \quad (3)$$

$$W_f^{**} = W_a^{**} \quad (4)$$

Le revenu moyen des francophones au sein de la société canadienne et le revenu moyen des francophones québécois étant inférieur à celui des anglophones québécois, Lavoie et Coulombe déduisent que:

$$W_a^{**} > W_f^{**} \quad (4')$$

Donc, même si les coûts d'émigration sont élevés pour les francophones,

$$CAC_a + CAL_a < CAC_f + CAL_f$$

La somme de (4') et (5) ne permet pas d'affirmer quoi que se soit sur le salaire de réserve,

$$W_a^* \gtrless W_f^*$$

Les auteurs critiquent la méthodologie qu'a employée Boucher. D'après eux, Boucher aurait dû séparer les deux groupes linguistiques en deux ensembles d'observations et pour chaque ensemble calculer séparément une régression expliquant la rémunération de chacun des groupes. Ils critiquent également le fait que Boucher a rejeté les résultats de la régression qui utilise la performance à vie comme paramètre pour les deux groupes (tableau XV). Lavoie et Coulombe trouvent que "l'auteur va à l'encontre de la méthode scientifique la plus élémentaire qui implique qu'un résultat ne peut vérifier, mais peut contredire une théorie. L'auteur rejette un résultat empirique parce qu'il contredit sa théorie".

Le fait que Boucher trouve que pour les anglophones

l'expérience est le facteur dominant pour leur rémunération tandis que la performance actuelle l'est pour les francophones suggère aux auteurs qu'il y a de la discrimination. Mais Boucher ne révèle pas contre qui.

Les francophones ne sont pas payés selon les mêmes critères que les anglophones et il y aurait discrimination contre le joueur francophone si, à expérience et performances égales, il était moins bien payé qu'un joueur anglophone. Les auteurs vont également s'attarder sur la discrimination par les barrières à l'entrée.

Le tableau XVI montre l'écart de performance entre anglophones et francophones.

Le tableau XVII fait état du nombre de québécois repêchés entre 1969 et 1977.

Le tableau XVI montre que les performances des francophones sont supérieures à celles des anglophones malgré le fait qu'ils soient sous-représentés.

Le tableau XVII nous montre que le pourcentage de francophones repêchés dans la LNH (15.3%) est presque identique au pourcentage de joueurs francophones dans la LNH (15.2%). Les auteurs impliquent donc que la thèse du salaire de réserve, telle que définie par Boucher, est faible.

TABLEAU XVI
 PERFORMANCE RELATIVE DES FRANCOPHONES
 ET DES ANGLOPHONES AU HOCKEY.
 (tiré de Coulombe et Lavoie, 1985).

Position	Performance des francophones	Performance des anglophones	Différence
Attaquant	0.695	0.593	0.102**
Défenseur	0.452	0.331	0.121**
Gardien de but	3.111	3.319	0.208***

Note: Nombre de points à vie par partie pour les attaquants et défenseurs et nombre de buts alloués à vie pour les gardiens de but

** indique un test unilatéral à 5%

*** indique un test unilatéral significatif à 15%

TABLEAU XVII
 NOMBRE DE JOUEURS CHOISIS
 LORS DU REPECHAGE AMATEUR.
 (tiré de Coulombe et Lavoie, 1985).

Année	Total	Canadiens	Québécois	(3)/(2)
	(1)	(2)	(3)	(4)
1969	84	76	10	13.1%
1970	116	100	15	15.0%
1971	117	95	16	16.8%
1972	152	131	25	19.0%
1973	168	143	20	13.9%
1974	247	200	24	12.8%
1975	217	152	19	12.5%
1976	135	101	15	14.9%
1977	185	131	29	22.0%
1969-1977		1129	173	15.3%

En effet, si l'explication de Boucher était vraie, le pourcentage de francophones repêchés devrait être supérieur au pourcentage de joueurs francophones dans la LNH car plusieurs joueurs se désisteraient en raison de la rémunération offerte plus faible que leur salaire de réserve.

La thèse de la discrimination, selon les auteurs, est séduisante dans le cas du hockey car les francophones ont constitué 13% des joueurs canadiens de la LNH entre 1950 et 1978, 12.9% des joueurs repêchés dans les deux premières rondes de 1969 à 1977, alors qu'ils représentent 40% des vingt premiers compteurs de tous les temps.

En 1984, les joueurs francophones ne représentent que 7.1% des joueurs canadiens repêchés.

Selon Lavoie et Coulombe, il y aurait discrimination dès le repêchage. Le dernier francophone repêché sera de talent supérieur au dernier anglophone choisi.

Une proportion égale d'anglophones et de francophones repêchés évoluent dans la LNH. La proportion de joueurs moyens chez les anglophones sera plus forte que chez les francophones.

La performance moyenne des francophones dans la LNH est

TABLEAU XVIII
 TAUX DE PARTICIPATION ET RATIO DE
 PERFORMANCE FRANCOPHONES/ ANGLOPHONES
 AU HOCKEY (1977-78) PAR POSITION.
 (tiré de Coulombe et Lavoie, 1985).

Position	Taux de participation des francophones	Ratio de performance francophone/anglophone
Défenseur	12.4%	1.366
Attaquant	17.5%	1.172
Gardien de but	28.2%	1.067

donc supérieure à celle des anglophones et est basée sur l'hypothèse des doubles barrières à l'entrée pour les francophones, soit lors du repêchage et lors de la sélection de l'équipe.

Les barrières à l'entrée sont différentes selon les positions. Le tableau XVIII nous montre que le poste de gardien de buts est plus accessible que celui d'attaquant ou de défenseur.

L'écart dans les performances entre francophones et anglophones est petit en général mais il est grand en faveur des défenseurs francophones qui sont pourtant en petit nombre dans la LNH.

Il est donc plus difficile pour un francophone d'évoluer à une position où la productivité se mesure de manière subjective. Seules les grandes vedettes y arrivent.

Les auteurs en arrivent à la conclusion que les barrières à l'entrée pour les francophones sont grandes et qu'il est possible de démontrer qu'il existe des barrières à l'entrée différenciées selon la position à laquelle le joueur évolue.

IV. DISCUSSION

Parmi les différentes études réalisées sur le sujet de la discrimination dans le sport professionnel, il semble que ce soient celles touchant le baseball qui sont les plus nombreuses. Cependant, les auteurs n'arrivent pas à la même conclusion. Notons qu'aucune étude n'a été faite à même les salaires des joueurs dans les années 80. L'escalade des salaires a peut-être contribué à certains changements.

L'étude de Kahn et Sherer (1988) en ce qui a trait au basketball est la plus complète qu'il nous ait été donné d'examiner et est très actuelle. Toutes les études faites sur les salaires au basketball préalablement étaient de moindre qualité, comme par exemple celle de Mogull (1974) qui n'avait qu'un échantillon de 10% des joueurs de la NBA.

Le cas du hockey est différent. Les études sont très rares, pour ne pas dire inexistantes. L'étude de Boucher (1984) est quelque peu étrange, en ce qu'il trouve que les deux groupes ne sont pas payés selon les mêmes critères mais ne nous dit pas qui est défavorisé.

Coulombe et Lavoie (1985) nous affirment qu'il y a discrimination par les barrières à l'entrée et sont plus convaincant dans leur argumentation.

La divulgation publique des salaires des joueurs de hockey, votée par l'Association des Joueurs de la LNH en octobre 1989 va permettre de faire des études plus précises sur la discrimination salariale.

En ce qui concerne les méthodologies employées, on se rend compte que toutes les études ont fait appel à des modèles de détermination de salaire et que des régressions ont été effectuées afin d'estimer les salaires.

L'économétrie a donc joué un rôle important dans toutes ces études.

Le modèle de Kahn et Sherer s'avère le plus complet, incorporant beaucoup plus de variables que les modèles utilisés pour le hockey et le baseball.

Il est intéressant de constater que les auteurs ont effectué une régression sur les salaires par étapes, en ajoutant des variables par deux fois afin de confirmer leurs résultats.

En ce qui a trait à la régression sur l'assistance, il serait intéressant de refaire la même régression en enlevant les Celtics de Boston de l'échantillon. Ces derniers, qui ont

gagné plusieurs championnats ont historiquement une équipe gagnante composée majoritairement de joueurs blancs. Il n'est pas certain que les résultats seraient si importants en ce qui concerne l'augmentation des assistances locales.

Dans le cas du baseball, l'étude de Hill et Spellman (1984) ne prend que deux variables explicatives en ligne de compte pour les frappeurs, soit le nombre de points comptés (R) et le nombre d'années d'expérience (Y). La variable R n'est pas la variable idéale à utiliser car elle avantage les joueurs plus rapides, frappant dans le haut du rôle des frappeurs. Ces joueurs comptent plus de points en moyenne par saison que les joueurs frappant dans le bas du rôle des frappeurs. Pourtant, Hill et Spellman avaient établi en 1983 un modèle de détermination des salaires afin d'étudier l'impact des agents libres sur la structure salariale au baseball mais n'ont pas jugé bon l'utiliser pour l'étude sur la discrimination salariale, laissant de côté des variables intéressantes telles l'assistance locale aux matches, le nombre d'apparition au bâton, etc.¹³

13. Voir Hill et Spellman (1983).

Au hockey, le fait que Boucher (1984) utilise des variables différentes pour les deux groupes dans la régression sur les salaires est sujet à critiques et rend son étude un peu moins crédible que celles effectuées dans les autres sports.

La détermination du salaire peut également tenir compte du pouvoir de négociation. Sachant bien qu'un joueur faisant son entrée dans le sport professionnel n'est pas libre de choisir son équipe, son pouvoir de négociation baisse. Ce n'est que lorsqu'il a joué un certain nombre de saisons qu'il peut devenir agent libre et aller au plus offrant.

Le marché des athlètes n'est pas de type concurrentiel, contrairement au marché du travail ordinaire. Le joueur est en quelque sorte esclave d'un système d'appartenance à une équipe.

Les clubs professionnels ont donc le dessus au jeu des négociations lors des premières saisons des athlètes. Ceci fait en sorte que certains joueurs peuvent être sous-payés. D'autre part, lorsqu'ils deviennent libres, ils en profitent et obtiennent des salaires extrêmement élevés. C'est pourquoi l'embauche d'un bon agent négociateur, surtout au début d'une carrière est très importante.

En ce qui concerne la discrimination, on pourrait penser que les noirs en sont victimes davantage que les blancs lorsqu'ils négocient leur premier contrat du fait que plusieurs d'entre eux viennent d'un milieu défavorisé et acceptent plus facilement les premières offres des équipes.

Quant à la discrimination du spectateur, il faut se demander jusqu'à quel point cela est vrai. Les spectateurs se déplacent toujours en grand nombre afin de voir évoluer les équipes championnes, quelle que soit la composition raciale du club. On n'a qu'à penser aux Lakers de Los Angeles et aux Pistons de Détroit dans la NBA ou aux A's d'Oakland au baseball, dont les meilleurs joueurs sont noirs. Les spectateurs veulent avoir la meilleure équipe possible et sont d'accord pour offrir de bons salaires aux meilleurs joueurs, quelle que soit leur race, afin de gagner le championnat.

Du point de vue de la théorie économique de la discrimination, la thèse préconisée par Becker (1957) voulant que ceux qui discriminent soient en désavantage comparatif par rapport à ceux qui ne discriminent pas est vérifiée dans le cas du baseball. Les clubs engageant des joueurs de couleur dans les années 50 avaient un avantage comparatif, gagnaient

plus de matches, payaient de plus petits salaires aux noirs et accumulaient de plus gros revenus. Cette situation incita tous les clubs à intégrer des noirs au cours des années subséquentes.

Au basketball, on s'aperçoit que les discriminants ne sont pas désavantagés car ils payent des salaires moins élevés aux noirs et récoltent les fruits de leur production supérieure. Il sera intéressant de voir ce que les nouveaux entrants vont faire (les nouvelles équipes du Minnesota et d'Orlando en 1989-90) et de pouvoir examiner la structure de leurs salaires.

Il serait tentant d'examiner dans les années à venir le cas du football, seul sport majeur nord-américain à ne pas avoir fait l'objet d'étude sur la discrimination, à cause d'un manque d'information sur les salaires des joueurs. D'autres sports seraient sujet à étude comme par exemple les sports où l'on octroie des bourses non pas selon la performance mais pour la participation (ex: athlétisme) et voir si un groupe d'athlètes est défavorisé. On pourrait également évaluer l'existence ou non de barrières à l'entrée de sports tels le tennis et le golf où historiquement la présence de joueurs de couleur est négligeable.

CONCLUSION

Cette étude a permis d'établir le fait que la discrimination salariale dans le sport professionnel est bel et bien réelle et non le fruit de l'imagination de certains noirs fanatiques ou francophones nationalistes. Même si au baseball les auteurs ne s'entendent pas à savoir s'il y a discrimination salariale ou non, il n'en demeure pas moins que celle-ci existe au basketball et au hockey.

Il est quand même étonnant de constater que ces problèmes ne soulèvent pas plus de polémique. Le grand public se scandalise des salaires payés aux grandes vedettes et ne se préoccupe pas à savoir si les propriétaires empochent les revenus sur le dos de leurs joueurs ou s'ils pratiquent de la discrimination à leur endroit.

Au Québec, on se fait répéter constamment que les joueurs de hockey francophones sont trop petits, pas assez forts, etc. pour expliquer le fait qu'il y en a peu alors que la raison véritable est celle de la discrimination par les barrières à l'entrée.

Dans un monde où la justice et l'équité sont deux

valeurs difficiles à appliquer, le monde du sport professionnel ne fait pas exception.

BIBLIOGRAPHIE

- Becker, G.S., "The economics of discrimination", University of Chicago Press, 1957.
- Blinder, A.S., "Wage discrimination: Reduced form and structural estimates", *The Journal of Human Resources*, VII (Fall 1973), 436-455.
- Boucher, M., "Les canadiens français dans la Ligue Nationale de Hockey: Une analyse statistique", *L'Actualité Economique*, Septembre 1984, 60(3), 308-325.
- Coulombe, S. et Lavoie, M., "Les francophones dans la Ligue Nationale de Hockey: Une analyse économique de la discrimination", *L'Actualité Economique*, Mars 1985, 61(1), 73-92.
- Gwartney, J. and Haworth, C., "Employer costs and discrimination: The case of baseball", *Journal of Political Economy*, Vol. 82, July/August 1974, 873-881.
- Hill, J.R. and Spellman, W., "Professional baseball: The reserve clause and salary structure", *Industrial Relations*, XXII (Winter 1983), 1-19.

- Hill, J.R. and Spellman, W., "Pay discrimination in baseball: Data from the seventies", *Industrial Relations*, Winter 1984, 23(1), 103-112.
- Kahn, L.M. and Sherer, P.D., "Racial differences in professional basketball players' compensation", *Journal of Labor Economics*, Vol. 6(1), 1988, 40-61.
- Mason, C.S., "Racial discrimination in professional basketball- A comment", *The American Economist*, XIX (Fall 1975), 81.
- Medoff, M.H., "On monopsonistic exploitation in professional baseball", *Quarterly Review of Economics and Business*, XVI (Summer 1976), 113-121.
- Meyer, B.S., "Racial discrimination in professional basketball- A comment", *The American Economist*, XIX (Fall 1975), 79-80.
- Mogull, R., "Racial discrimination in professional basketball", *The American Economist*, XVIII, 1, 1974, 11-15.
- Mogull, R., "Salary discrimination in major league baseball", *The Review of Black Political Economy*, 5, Spring 1975, 269-279.

Mogull, R., "Discrimination in baseball revisited", Atlantic Economic Journal, Vol. VII, July 1979, 66-74.

Pascal, A.H. and Rapping, L.H., "The economics of racial discrimination in organized baseball", in Anthony H. Pascal, ed., Racial discrimination in economic life, Lexington, Mass.: Lexington Books, 1972, 119-156.

Raimondo, H., "Free agent's impact on the labor market for baseball players", Journal of Labor Research, Spring 1983, 4(2), 183-193.

Rockwood, C.E. and Asher, E., "Racial discrimination in professional basketball revisited", The American Economist, XX, Spring 1976, 59-64.

Scully, G.W., "Discrimination: The case of baseball" in Government and the sports business, ed., Roger G. Noll, Washington: The Brookings Institution, 1974.